

Construction d'une villa familiale / parcelle n° 711 / CH-1343 Les Charbonnières**204 Soumission n° 3**

Maître de l'ouvrage	M. Loutan et Mme Piccinin Rue de la Ravière 8 1269 Bassins t 022 366 49 12 f	Architecte	DE GIOVANNINI SA Atelier d'architecture EPFL-SIA Rue de Malatrex 38 1201 Genève t 022 949 77 30 f 022 949 77 39
Ingénieur civil		Dir. des travaux	DE GIOVANNINI SA Atelier d'architecture EPFL-SIA Rue de Malatrex 38 1201 Genève t 022 949 77 30 f 022 949 77 39

CFC 222 / 224 Ferblanterie - couverture**DECLARATION**

La présente annexe fait partie intégrante du dossier d'appel d'offre et par sa signature ci-dessous, le soumissionnaire déclare avoir pris connaissance de l'ensemble du document et en accepter les conditions.

- Entreprise
- Adresse
- Téléphone
- Fax
- E-mail
- Responsable
- Lieu et date
- Signature

	Montant déposé	Montant vérifié
TOTAL BRUT HT
RABAIS %
ESCOMPTE %
TOTAL NET HT
TVA 7.6 %
TOTAL SOUMISSION TTC (TVA incluse)

avec / sans proposition séparée de l'entreprise

Délai de retour : 12. décembre 2007
Début des travaux : mars 2008

Lieu et date :

Retour soumission **DE GIOVANNINI SA**
Atelier d'architecture EPFL-SIA
Rue Malatrex 38
1201 Genève

Timbre et signature :

Construction d'une villa familiale / parcelle n° 711 / CH-1343 Les Charbonnières

Pos.	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
222 / 224	Ferblanterie - couverture				
	ROUGE : à compléter par l'entreprise (obligatoire)				
	VERT : à compléter par l'entreprise (facultatif)				
222	Ferblanterie				
000	Conditions générales				
	Sauf indication contraire, les prix comprennent toutes les fournitures nécessaires à l'exécution d'une prestation (norme SIA 118).				
090	Conditions particulières				
091	Normes particulières : Normes SIA 123 "Conditions et mode de métré pour les travaux de ferblanterie, les revêtements métalliques et les toitures métalliques". Normes SIA 271 "Toits plats".				
092	Sauf indications contraires : Les prix s'entendent fourniture et pose comprises. Le transport du matériel jusqu'au lieu d'utilisation inclus.				
093	Les points ci-dessous sont à prendre en compte sur l'ensemble des prestations adjudgées.				
094	L'entrepreneur inclura dans ses prix unitaires toutes les mesures de protection et de sécurité sur le chantier, et il les mettra en œuvre conformément aux prescriptions officielles, normes réglementaires et directives de la SUVA, notamment à l'ordonnance fédérales du 29 mars 2000 sur la sécurité des travailleurs dans les travaux de construction. Il se conformera aux indications de l'Inspection des chantiers. Il assumera pleinement la responsabilité de son personnel, lui donnera toutes instructions nécessaires et en contrôlera l'application stricte.				
095	Les échafaudages et ponts de couvreur sont mis à disposition par le MO.				
100	Chéneaux				
	Les prix s'entendent fourniture et pose comprises.				
120	Chéneaux encaissés				
121	Chéneau encaissé à fond plat.				
200	Chéneau encaissé à fond plat en CrNi, y compris crochets de fixation plats ou renforcés. 6 plis.				

Construction d'une villa familiale / parcelle n° 711 / CH-1343 Les Charbonnières

Pos.	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
210	Epaisseur 0.50 mm.				
211	Développement jusqu'à 300 mm.	ml	par	
212	Développement 301 à 400 mm.	ml	par	
213	Développement 401 à 500 mm.	ml	19.00
220	Epaisseur 1.00 mm.				
221	Développement jusqu'à 300 mm.	ml	par	
222	Développement 301 à 400 mm.	ml	par	
223	Développement 401 à 500 mm.	ml	par	
800	Suppléments.				
801	Plus-value pour équerre.	p	par	
802	Plus-value pour raccordement et terminaison.	p	4.00
803	Plus-value pour joint de dilatation pour chéneaux. Fonds de dilatation avec plaque de recouvrement.	p	4.00
804	Plus-value pour naissance à encastrer DN 100 mm.	p	2.00
129	Couloir de faite à fond plat.				
200	Couloir de faite à fond plat en CrNi, y compris fixation et adaptation au faite. 5 plis.				
210	Epaisseur 0.50 mm.				
211	Développement jusqu'à 200 mm.	ml	par	
212	Développement 201 à 250 mm.	ml	par	
213	Développement 251 à 300 mm.	ml	9.00
220	Epaisseur 1.00 mm.				
221	Développement jusqu'à 200 mm.	ml	par	
222	Développement 201 à 250 mm.	ml	par	
223	Développement 251 à 300 mm.	ml	par	
800	Suppléments.				
801	Plus-value pour équerre.	p	par	
802	Plus-value pour raccordement et terminaison.	p	2.00

Construction d'une villa familiale / parcelle n° 711 / CH-1343 Les Charbonnières

Pos.	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
300	Tôles de garniture pour toits en pentes				
	Les prix s'entendent fourniture et pose comprises.				
310	Bavettes, fausses bavettes, bandes d'aération				
311	Bavette.				
200	Bavette en CrNi, coupée en pente, sur bois. 1 pli.				
210	Epaisseur 0.50 mm.				
211	Développement jusqu'à 200 mm (éventuel).	ml	19.00
212	Développement 201 à 250 mm.	ml	par	
800	Suppléments.				
801	Plus-value pour équerre.	p	par	
802	Plus-value pour raccordement et terminaison.	p	4.00
313	Profilé d'aération.				
100	Profilé d'aération alu perforé brut (protection du lattage au droit du faite).				
101	Développement jusqu'à 100 mm.	ml	19.00
200	Profilé d'aération alu perforé brut, joints soudés (protection du lattage au droit du chéneau).				
201	Développement jusqu'à 200 mm	ml	19.00
320	Couloirs et noquets				
321	Couloir, y compris abergements.				
200	Coupé droit en CrNi, y compris fixations. 1 pli.				
210	Epaisseur 0.50 mm.				
211	Développement jusqu'à 300 mm.	ml	par	
212	Développement 301 à 350 mm.	ml	par	
213	Développement 351 à 400 mm.	ml	20.00
220	Epaisseur 1.00 mm.				
221	Développement jusqu'à 300 mm.	ml	par	

Construction d'une villa familiale / parcelle n° 711 / CH-1343 Les Charbonnières

Pos.	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
	222 Développement 301 à 350 mm.	ml	par	
	223 Développement 351 à 400 mm.	ml	par	
	800 Suppléments.				
	801 Plus-value pour équerre.	p	par	
	802 Plus-value pour raccordement et terminaison.	p	8.00
322	Noquet (éventuel).				
	100 Sur virevent ou larmier.				
	101 Dimension 250 x 250 mm.	p	par	
340	Virevents-couloirs (tôles de rive)				
343	Virevent-couloir à rigole, y compris abergements.				
	200 Coupé droit en CrNi, y compris fixations.				
	210 Epaisseur 0.50 mm.				
	211 Développement jusqu'à 300 mm.	ml	par	
	212 Développement 301 à 350 mm.	ml	par	
	220 Epaisseur 1.00 mm.				
	221 Développement jusqu'à 300 mm.	ml	par	
	222 Développement 301 à 350 mm.	ml	par	
	800 Suppléments.				
	801 Plus-value pour équerre.	p	par	
	802 Plus-value pour raccordement et terminaison.	p	par	
370	Garnitures, tabatières, lucarnes préfabriquées				
	Y compris abergements et bandes de recouvrements éventuels.				
371	Garniture pour ventilation primaire EU.				
	200 Garniture en CrNi pour couverture en tuiles ou en ardoises.				
	201 Diamètre 100 mm, y compris collerette en tôle et chapeau.	p	2.00
372	Garniture de ventilation (hotte de ventilation).				
	200 Garniture en CrNi pour couverture en tuiles ou en ardoises.				

Construction d'une villa familiale / parcelle n° 711 / CH-1343 Les Charbonnières

Pos.	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant	
373	201	Diamètre 200 mm, y compris collerette en tôle et chapeau.	p	par	
		Garniture de cheminée.				
	200	Garniture en CrNi pour couverture en tuiles ou en ardoises.				
	201	Section 600 x 600 mm, y compris collerette en tôle et chapeau.	p	par	
	202	Section 800 x 800 mm, y compris collerette en tôle et chapeau.	p	1.00
	300	Garniture en acier inoxydable V2A pour couverture en tuiles ou en ardoises.				
380	301	Diamètre 300 mm, y compris collerette en tôle et chapeau.	p	par	
	302	Diamètre 400 mm, y compris collerette en tôle et chapeau.	p	par	
		Abergements, bandes et recouvrements				
381	Abergements, y compris raccordement.					
900	100	Abergements en CrNi pour couverture en tuiles ou en ardoises.				
	101	Développement jusqu'à 150 mm.	ml	par	
910	Régies					
911	Travaux de régie					
224	100	Heure de régie. Intervention complémentaire sur ordre de la DT uniquement.				
	101	Chef ferblantier.	h	par	
	102	Ferblantier.	h	10.00
	103	Aide-ferblantier.	h	5.00
	TOTAL 222 Ferblanterie				
000	Couverture					
090	Conditions générales					
	Sauf indication contraire, les prix comprennent toutes les fournitures nécessaires à l'exécution d'une prestation (norme SIA 118).					
	Conditions particulières					

Construction d'une villa familiale / parcelle n° 711 / CH-1343 Les Charbonnières

Pos.	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
091	Normes particulières : Norme SIA 124 "Conditions et mode de métré pour les travaux de couverture et de revêtement de façade en matériaux durs, posés à recouvrement". Norme SIA 160 "Actions sur les structures porteuses". Norme SIA 279 "Isolations thermiques-Essai des matériaux, tolérances et valeurs de calcul".				
092	Les échafaudages de façades sont mis à la disposition de l'entrepreneur. Les échafaudages supplémentaires ou les changements d'une certaine importance sont payés à part.				
093	L'entrepreneur inclura dans ses prix unitaires toutes les mesures de protection et de sécurité sur le chantier, et il les mettra en œuvre conformément aux prescriptions officielles, normes réglementaires et directives de la SUVA, notamment à l'ordonnance fédérales du 29 mars 2000 sur la sécurité des travailleurs dans les travaux de construction. Il se conformera aux indications de l'Inspection des chantiers. Il assumera pleinement la responsabilité de son personnel, lui donnera toutes instructions nécessaires et en contrôlera l'application stricte.				
100	Travaux préparatoires et travaux en régie				
	L'évacuation et l'élimination des déchets occasionnées par les travaux de démolition sont comptées séparément selon métré ou en régie.				
180	Travaux en régie				
181	Régies.				
	100 Heure de régie. Intervention complémentaire sur ordre de la DT uniquement.				
	110 Catégorie professionnelle.				
	111 Chef entreprise.	h	par	
	112 Contremaître.	h	par	
	113 Chef de groupe.	h	par	
	114 Ouvrier spécialisé.	h	10.00
	115 Manœuvre.	h	5.00
	120 Apprentis.				
	121 Apprenti 3ème année.	h	par	

Construction d'une villa familiale / parcelle n° 711 / CH-1343 Les Charbonnières

Pos.	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
	122 Apprenti 2ème année.	h	par	
	123 Apprenti 1ère année.	h	par	
500	Couverture en plaques planes de grand format en fibres-ciment ETERNIT				
	Les prix s'entendent fourniture et pose comprises.				
510	Lattages				
519	Lattage épicea/sapin pour toiture INTEGRAL PLAN.				
	100 Vissage sur bois.				
	130 Section des lattes 30 x 60 mm.				
	131 Distance entre lattes (pureau) de 420 à 520 mm pour format des plaques XS 2530 x 620 mm.	m2	88.00
	200 Exécution de l'égout.				
	210 Chanlatte parallèle épicea/sapin, brut vissée sur bois.				
	211 Section 36 x 150 mm. Linteau en bois 6 x 20 mm à clouer sur la chanlatte derrière la bavette de ferblanterie et entre tôles de joint.	ml	19.00
	800 Suppléments.				
	810 Coupes biaisées. Section 30 x 60 mm.				
	811 Distance entre lattes de 350 à 520 mm.	ml	par	
	820 Section chanlatte 36 x 150 mm.				
	821 Pour coupes biaisées.	p	par	
	822 Pour raccords et finitions.	p	2.00
530	Fourniture et pose d'une couverture en plaques de fibres-ciment planes				
539	Plaques de grand format pour toiture INTEGRAL PLAN.				
	100 Les plaques se recouvrent horizontalement, le profilé de compensation "U" est pincé sur le chant de la plaque. Joints verticaux 10 mm, avec tôle de joint inoxydable. Fixation des plaques sur bois avec des vis zinguées.				
	130 Pose horizontal dimensiond des plaques 2530 x 620 mm. Epaisseur 8 mm. Recouvrement 100 à 200 mm.				
	Marque : ETERNIT				

Construction d'une villa familiale / parcelle n° 711 / CH-1343 Les Charbonnières

Pos.	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
	Type : XS 2530 x 620 mm.				
550	131 Teinte catégorie de prix A (Plancolor).	m2	88.00
	Coupes et découpes				
551	Coupe perpendiculaire du matériau de couverture.				
	200 Couverture en plaques de fibres-ciment.				
	210 Plaques de fibres-ciment planes 8 mm.				
	211 Teinte, catégorie de prix A.	ml	29.00
552	Coupe oblique du matériau de couverture.				
	200 Couverture en plaques de fibres-ciment.				
	210 Plaques de fibres-ciment planes 8 mm.				
	211 Teinte, catégorie de prix A.	ml	par	
	800 Suppléments.				
	810 Découpe des coins supérieurs du matériau de couverture à la rive resp. la noue.				
	811 Conc. art. 552.211.	p	8.00
554	Découpes circulaires pour tuyaux.				
	200 Couverture en plaques de fibres-ciment.				
	210 Plaques de fibres-ciment planes 8 mm.				
	211 Diamètre jusqu'à 15 cm.	p	2.00
	212 Diamètre 16 à 25 cm.	p	par	
	213 Diamètre 26 à 40 cm.	p	par	
555	Découpes angulaires pour cheminées, gaines de ventilation, tabatières etc.				
	200 Couverture en plaques de fibres-ciment.				
	210 Plaques de fibres-ciment planes 8 mm.				
	211 Surface jusqu'à 0.50 m2.	p	par	
	212 Surface 0.51 à 1.00 m2.	p	1.00
	213 Surface 1.01 à 1.50 m2.	p	par	

Construction d'une villa familiale / parcelle n° 711 / CH-1343 Les Charbonnières

Pos.	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
	214 Surface 1.51 à 2.00 m2.	p	par	
570	Faîtes, arêtes				
572	Exécution du faîtage.				
	200 Finition supérieure avec tôles aluminium perforées "L" 30 x 70 mm. Lignée de fixation supplémentaire des plaques de toiture INTEGRAL PLAN au niveau du faîte. Y compris d'éventuelles découpes des tôles de joints (couloir de faîte à prévoir par la DT).				
	210 Plaques de fibres-ciment planes 8 mm.				
	211 Métré : 2 x longueur du faîte (pour toiture à 2 pans).	ml	par	
600	Accessoires				
	Travaux accessoires pour paragraphe 500				
620	Pare-neige pour et dispositifs antichute pour couvertures en plaques de fibres-ciment planes ou ondulées				
621	Par-neige et dispositif antichute, à tube. Acier zingué à chaud.				
	900 Pare-neige à 1 tube 1/2". Fixation dans lattage au travers des plaques en fibres-ciment sur sous-construction.				
	910 5 supports de tube par largeur de plaques sur plaques planes en fibres-ciment.				
	911 Sur sous-construction en bois.	ml	19.00
	TOTAL 224 Couverture			

Construction d'une villa familiale / parcelle n° 711 / CH-1343 Les Charbonnières

Pos.	Désignation			Sous-total	Total
RECAPITULATION					
222 / 224	Ferblanterie - couverture				
222	Ferblanterie			
224	Couverture			
	TOTAL 222 / 224 Ferblanterie - couverture			 =====

Lieu et date

.....

Timbre et signature (document papier)

.....

Par sa signature, l'entrepreneur déclare accepter sans réserve les conditions générales, les conditions particulières intégrées dans le texte du libellé et toutes les autres dispositions qui auraient été communiquées par le MO ou la DT.